

Compte rendu du conseil municipal du lundi 26 janvier à 18h30

Secrétaire : Nathalie Audier

Présents : Elisabeth Clauzier, Yves Chiaramella, Marie-line Baltz, Bertrand Baulet, Vincent Barnéoud, Nathalie Audier.

Excusée : Marie-José Achard

Absents : Ludovic Erkeder, Jérémy Convers, Alexandra Stanus.

Convocation : 16 janvier 2026

Délibération, demande de subvention Agence de l'eau et Département pour révision du schéma directeur de l'eau.

Nous avons reçu 2 devis, CEREG et HYDRETUDES. Cereg paraît moins cher et la CCSPVA nous le conseille. La subvention attendue est de 50% de l'Agence de l'eau et 20% du Département.

Devis 22 917€ HT pour l'eau potable et 6 900€ HT pour l'incendie. Nous retenons le devis pour l'eau potable pour l'instant, l'incendie sera réalisé plus tard.

Voté à l'unanimité.

Délibération paiement des factures investissement avant le vote du BP.

Accord voté à l'unanimité.

CCSPVA, délibération fonds de concours GEMAPI

Il représente 26 000€ pour l'ensemble des communes de la CCSPVA et 7 391€ pour la commune de Remollon (travaux dans les diverses rases).

Voté à l'unanimité.

Délibération dissolution du SIR routier de Chorges

Dissolution en 2018, modification des annexes demandées par la préfecture.

Voté à l'unanimité.

Parc photovoltaïque

Il était prévu de demander une subvention pour aider à la dépollution du terrain mais au vu des coûts et du manque de devis, cette demande ne sera pas faite cette année. Cette prescription de la Dreaf qui oblige la Générale du Solaire à dépolluer le terrain, n'est pas, à priori, réalisable et il faudra prévoir d'intervenir auprès du Préfet pour essayer de débloquer la situation.

Nous pouvons signer les 2 promesses de bail pour les travaux préparatoires. Le montant du loyer est de 900€ à l'hectare.

Les baux pour les terrains compensatoires de 40 ans seront finalement étendus à 60 ans.

La division parcellaire peut être réalisée à présent.

Une convention de mise à disposition anticipée des parcelles pour les travaux préparatoires doit être signée.

Vote à l'unanimité de toutes ces clauses.

Gestion du personnel

Le poste d'agent d'entretien actuellement occupé par Hervé à 80% va être ramené à 50% dès le mois de mars.

La question du remplacement de Brigitte est posée car elle part à la retraite au 1^{er} avril. Isabelle Sacoman a déjà donné son accord de principe pour prendre la Poste, ce qui représente 50% du temps de travail.

Pour les 50% dédiés au CCAS pas de réponse pour l'instant, mais il faudra demander à Isabelle d'assurer la bibliothèque en attendant le recrutement d'une personne pour ce poste à profil. La Bibliothèque de Prêt de Gap demande un rendez-vous à ce sujet. Madame le maire se charge de les contacter pour une rencontre début février.

Questions diverses :

Cimetière : nous avons vendu les dernières concessions en 2025 et il faut faire vider les tombes abandonnées (procédure d'abandon effectuée) pour pouvoir en disposer à nouveau. L'entreprise AUBIN nous a fourni un devis de 5 351€ pour vider 5 tombes et les remettre en état. Il est décidé de signer ce devis.

Voté à l'unanimité.

Demande de sécurisation du sapin rue Lesdiguières : Antoinette Da Silva souhaiterait qu'on le coupe. Une étude de dangerosité sera conduite rapidement.

Voté à l'unanimité

Conséquence de la chute du nez de la cascade : Michel Aillaud a demandé oralement que la mairie enlève le bloc de pierre tombé chez lui. Nous attendons une demande écrite de sa part et prendrons contact avec notre avocat pour connaître la suite à donner.

Voté à l'unanimité

DSP Eau : le cahier des charges a été étudié par Bertrand qui propose de déposer la demande sur AWS prochainement. Il propose, entre autres :

- pour la durée 5 ans et 5 mois,
- reprendre le même affermage,
- pour le compte d'exploitation 205 000€ pour 5 ans (c'est un minimum).
- pour le prix du m3 il propose qu'il soit variable en fonction de la consommation soit 0,90€ prix de départ et maintenir l'abonnement à 70€.
- pour le remplacement des compteurs, il faudra rattraper le déficit actuel.
- maintenir la taxe d'entretien du réseau et la mise à jour des plans du réseau.

Vote pour le dépôt de la DSP

Pour : 6

Abstention : 1

Fin de la séance à 20h11